

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU DE SEANCE
Mairie de Ratières

Séance du 08 Avril 2025 à 19h30

Présents : Mr Denis AUGIER, Mr David BOUVIER, Mme Evelyne JAY, Mme Sylvia MOURVILLIER, Mr Daniel SIRERA, Mr Jean-Christophe POUSSE, Mme Cécile DEHAN, Mme Marie-Pierre LACROIX, Mr Gérard BERTRAND

Excusés : Mme Chantal SOUMILLE-DONY,

Absents :

Secrétaire de séance : Mme JAY Evelyne

Président de séance : Mr David BOUVIER

Date de la convocation : 01^{er} Avril 2025

Compte-rendu du Conseil municipal du 14 Janvier 2025 : approuvé à l'unanimité

1 – Délibération approbation des Compte de Gestion du receveur comptable, Compte Administratif 2024 et affectation des résultats

Compte Administratif (COMMUNE) :

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	131 443.90	Dépenses	208 159.32
Recettes	227 987.04	Recettes	38 159.47
Excédent 2024	96 543.14	Excédent 2024	- 169 999.85
Excédent reporté antérieur	524 945.21	Déficit antérieur reporté	240 509.57
Excédent de Fonct CUMULE	621 488.35	Excédent d'Invest. CUMULE	70 509.72
		Investissement → Reste à réaliser	
		Dépenses	9 731.40
		Recettes	0.00
			9 731.40

Besoin de prélèvement pour l'Invest (1068) = 0€

Affectation du résultat : au 002 (Excédent d'Invest. Reporté) : 70 509.72 € ; Au 002 (Excédent de Fonct reporté) : 621.488.35

Vote à l'unanimité

2 - Délibération Vote du Budget Primitif 2025

Fonctionnement :

Dépenses : 816 812.09

Recettes : 816 812.09

Investissement :

Dépenses : 515 562.53

Recettes : 515 562.53

Vote à l'unanimité

3 - Délibération vote des taxes directes locales 2025

Les taux votés pour 2025 pour la commune de Ratières sont les suivants :

- ✓ Taxes Foncières Propriétés Bâties : 27.01 % - Bases prévisionnelles 2025 : 306 800
- ✓ Taxes Foncière Propriétés Non Bâties : 49.69 % - Bases prévisionnelles 2025 : 15 900
- ✓ Taxes Habitations : 9.60 % - Bases prévisionnelles 2025 : 40 800

Soit un produit attendu 2025

- ✓ Taxes Foncières Propriétés Bâties : $306\,800 * 27.01\% = 82\,867\text{ €}$
- ✓ Taxe Foncière Propriétés Non Bâties : $15\,900 * 49.69\% = 7\,901\text{ €}$
- ✓ Taxes habitations : $40\,800 * 9.60\% = 3\,917\text{ €}$

Pour un total = 94 685 €

Recettes complémentaires : allocations compensatrices de 1 253 €

Vote à l'unanimité

4 – Délibération fond de concours exceptionnel 2025

La communauté de communes porte de DromArdèche attribue un fonds de concours exceptionnel pour un montant de 2737.00 € à la commune. Un projet doit être finalisé afin de bénéficier de cette subvention.

Vote à l'unanimité

5 – Délibération amendes de police 2025

Le département accorde une subvention d'un montant de 2578.00 € HT concernant des dépenses de voirie. Devis à demander pour monter le projet avant le 15 Mai 2025.

Vote à l'unanimité

6 – Délibération travaux peinture de l'école

Deux devis ont été demandés pour la mise en peinture des murs intérieurs de l'école.

Entreprise ROUSSET pour un montant de 8 875.687 € HT

Entreprise IFM2BAT pour un montant de 10 350.00 € HT

Mr le Maire propose de retenir l'Entreprise ROUSSET, les travaux seront effectués pendant les vacances scolaires d'été.

Vote à l'unanimité

7 – Délibération entrées/sorties logement communaux

Entrées :

- Pauline FAUQUET : Rue du 19 Mars 1962
- Lisa Roche : 4 Place Leon Chapurlat

Sorties :

- Jean-Pierre ROBIN : Rue du 19 Mars 1962
- Thomas GIRAUD : 4 Place Léon Chaurlat

Après états des lieux, les cautions de garantie seront remboursées en totalité si aucune détérioration n'a été constatée.

Vote à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES :

- Commande de 4 barnums 3 x 4.5 m pack murs, à France Barnums. Pour un montant de 2977.77 € HT.
- Entretien PAC mairie, devis de l'Entreprise Lacharnay pour un montant de 1400.00 € HT pour un an. Devis à négocier pour bénéficier d'un geste commercial ou demande d'un autre devis pour comparaison.
- Commande de 10 tables rectangulaire LIFETIME 183 x 76 pour un montant de 972.00 € HT, Entreprise PRODES.
- Demande de PC de Monsieur POUENARD, pour la réfection et l'agrandissement d'une maison. Avis favorable sous condition.

Séance levée à 21h00.

A Ratières
Le 08 Avril 2025

Le Maire,
David BOUVIER

